



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Rédacteur : P. LARUE
☎ : 06 27 28 10 01

Référence : PV AG n°01/2016-2017

Date d'édition : 15-10-2016 (version 1)

Objet : Assemblée Générale des Archers Troyens

Date et lieu de la réunion : samedi 15 octobre 2016 : 14h00 –17h00 à la Maison des Associations (Troyes)

Participants :

Bureau de l'AG : Jérôme BRIERRE, président – Michel DUPREY, vice-président – Frédéric KIRCHHEIM, trésorier – Philippe LARUE, secrétaire

Membre du conseil d'administration : Jonathan DIETRICH

Licenciés constituant l'AG : Sylvain PERSONNE DERMONT (présent) et Julien GAVOTTE – Sébastien LEOST – Thierry LANGE – Maxime RICORDEAU – Marcel-Paul BRELET – Christophe PERROT (représentés par délivrance de pouvoir)

Autres licenciés : Vanessa KIRCHHEIM

Parents présents : -

Représentant du comité départemental de l'Aube : -

Représentant de la mairie : M. SERRA

Ordre du Jour de la réunion :

- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17/10/2015
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Résultats sportifs
- Licences 2017
- Bilan financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des vérificateurs aux comptes 2017
- Budget prévisionnel
- Projet sportif, projet du club
- Arbitrage
- Questions diverses
- Remise des badges
- Elections au Conseil d'administration et renouvellement de 2 membres du Bureau Directeur



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Quorum :

Membres du club âgés de plus de 16 ans à la date de l'AG : 40

Membres constituant l'AG (à jour de leur cotisation) : 17

Quorum nécessaire aux délibérations de l'AG : 5

Avec 11 membres (5 présents et 6 représentés par pouvoir) constituant l'Assemblée Générale, le quorum permettant à cette instance de délibérer est atteint (11 présents pour 17 membres constituant l'AG, soit plus du quart des membres).

Adoption du PV de l'AG du 17 octobre 2015 :

Le secrétaire commente en séance le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 octobre 2015.

L'approbation du PV est soumise au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Rapport moral du président des Archers Troyens :

Le président donne lecture de son rapport moral pour la saison 2015-2016. Le rapport moral du président est joint en annexe n°1 du présent PV.

Rapport d'activités 2015-2016 :

Le président donne lecture du rapport d'activités de la saison 2015-2016.

Créneaux d'entraînements :

- mardi de 20h30 à 22h00
- vendredi de 18h00 à 22h00
- samedi de 18h00 à 20h00

Effectifs : 59 archers :

- dont 43 hommes et 16 femmes
- dont 29 jeunes et 30 adultes
- dont 23 en première année et 36 en renouvellement de licences

Prestation de découverte du tir à l'arc :

- 2 séances d'une heure trente pendant les vacances d'hiver et 1 d'une heure trente pendant celles du printemps pour les passeports loisirs
- 1 séance d'initiation de deux heures pour des jeunes du SESSAD le 9/02/2016
- 1 séance d'initiation de deux heures pour des jeunes en stage d'escrime le 18/02/2016
- soirée de deux heures du 23/05/2016 pour les Etudiants à Troyes
- 2 heures pour le centre de loisirs Louis Brisson le 20/07/2016



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Encadrement, formation :

- 2 cadres le vendredi (pour les compétiteurs)
- 3 cadres le samedi (pour l'initiation et les compétiteurs)
- 5 archers ont participé aux formations mises en place par le Comité Départemental

Participation à la Fête du Sport le 6/09/2015 : manifestation regroupant toutes les associations municipales, organisée par la ville de Troyes

Participation au VITALSPORT de Décathlon les 12 et 13/09/2015 : manifestation regroupant des associations

Participation aux Virades de l'Espoir à Sainte-Savine (Lycée Edouard HERRIOT) le 25/09/2015

Entretien matériel (réparation flèches, arcs, cibles) : 72 heures

Résultats sportifs :

Le président procède à la lecture des résultats sportifs de la saison 2015-2016 dont le récapitulatif est joint en annexe n°2 du présent procès-verbal.

A noter particulièrement les résultats obtenus :

- aux Championnats de France FITA par :
 - ✓ Serge MARCHAND, 4^{ème} en Super Vétérans Hommes arc à poulies
- aux Championnats de France Fédéral par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 32^{ème} en Seniors Hommes
- aux Championnats de France Campagne par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 23^{ème} en Seniors Hommes
- aux Championnats de France Beursault (2015) par :
 - ✓ Serge MARCHAND, 3^{ème} en Super Vétérans Hommes arc à poulies
- aux Championnats de ligue FITA par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 5^{ème} en Seniors Hommes
- aux Championnats de ligue Beursault par :
 - ✓ Benjamin MAI, 6^{ème} en Cadets Hommes
 - ✓ Pauline TRAFIKANT, 1^{ère} en Juniors Femmes
 - ✓ Maxime RICORDEAU 1^{er} en Juniors Hommes
 - ✓ Steven LEMETTAIS, 10^{ème} en Seniors Hommes
 - ✓ Serge MARCHAND 1^{er} en Super Vétérans Homme arc à poulies
- aux Championnats de ligue en salle par :
 - ✓ Pauline TRAFIKANT 3^{ème} en Juniors Femmes
 - ✓ Serge MARCHAND, 1^{er} en Super Vétérans Hommes arc à poulies



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



- aux Championnats de ligue Fédéral par :
 - ✓ Mathis PEMJEAN, 2^{ème} en Benjamins Hommes
 - ✓ Pauline TRAFIKANT, 3^{ème} en Juniors Femmes
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 1^{er} en Seniors Hommes
 - ✓ Sébastien LÉOST, 7^{ème} en Seniors Hommes
 - ✓ Steven LEMETTAIS, 18^{ème} en Seniors Hommes
 - ✓ Jonathan DIETRICH, 7^{ème} en Seniors Hommes arc à poulies
 - ✓ Thierry LANGE, 4^{ème} en Vétérans Hommes arc à poulies
 - ✓ Michel DUPREY, 6^{ème} en Vétérans Hommes arc à poulies
 - ✓ Serge MARCHAND, 1^{er} en Super Vétérans Hommes arc à poulies

L'équipe arc à poulies Hommes termine 8^{ème} de la division régionale en salle et a participé au Fédéral, trophée Michel ADNET.

L'équipe classique Hommes a participé au fédéral du trophée Michel ADNET.

A ces résultats dans les compétitions régionales et nationales, s'ajoutent 10 titres de champion départemental individuels.

Licences 2016-2017 :

Le président informe l'assemblée de l'évolution des tarifs affectant les cotisations pour la saison 2016-2017 :

- la part fédérale FFTA est en augmentation de 2 € pour la part événementielle (organisation de manifestations internationales), les parts de la ligue et du comité départemental sont stables sans changement par rapport à 2015-2016,
- la part club est stable, sans changement par rapport à 2015-2016.

Au global, la cotisation pour la saison 2016-2017 est en augmentation de 2 € par rapport à celle de la saison passée.

Les familles d'au moins deux archers bénéficient d'une réduction de 10% sur la part licence et droit d'entrée.

Le détail des tarifs est repris en annexe n°3 du présent procès-verbal.

Le projet de tarifs applicables pour la saison 2016-2017 est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Bilan financier :

Le président commente le bilan financier détaillé de l'association pour la saison 2015-2016 repris en annexe n°4 du présent procès-verbal.

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.



Rapport des vérificateurs aux comptes :

MM. Marcel-Paul BRELET et Jean-Sébastien REGNIER, désignés en tant que vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes de l'association pour la saison 2015-2016 et proposent à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour l'exercice de l'année écoulée.

Le président remercie les vérificateurs aux comptes pour leur contribution active au fonctionnement de l'association.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est joint en annexe n°5 du présent procès-verbal.

Elections des vérificateurs aux comptes :

Le président se rapprochera de MM. Jean-Sébastien REGNIER et Marcel-Paul BRELET pour savoir s'ils se portent toujours volontaires pour la vérification des comptes de la saison 2016-2017. L'Assemblée Générale valide la candidature pour de M. Sylvain PERSONNE DERMONT pour la vérification des comptes de la saison 2016-2017 dans l'hypothèse où l'un des vérificateurs précédents ne reconduirait pas son volontariat pour cette mission. Au cas où aucun des 2 vérificateurs aux comptes 2015-2016 ne reconduirait son volontariat pour cette mission en 2016-2017, le président rechercherait un autre volontaire.

Budget prévisionnel :

Le président commente le budget prévisionnel détaillé de l'association pour la saison 2016-2017 repris en annexe n°6 du présent procès-verbal.

Le représentant de la ville de Troyes attire l'attention du club sur l'augmentation de la demande de subvention (de 500 € à 900 €) qui doit être justifiée en raison des contraintes budgétaires avec lesquelles la ville doit compter. La ville s'efforce de maintenir constantes les subventions allouées aux associations mais tient compte de la situation financière des clubs pour déterminer le niveau de l'aide accordée. Par ailleurs, la ville et plus particulièrement le service des sports se tient à disposition pour soutenir l'action du club pour ses initiatives.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité.

Projet sportif – Projet du club :

Le président présente le projet sportif de l'association pour la saison 2016-2017.

L'encadrement des séances d'initiation du samedi sera réalisé par Jérôme BRIERRE, Michel DUPREY et Philippe LARUE titulaires du diplôme « Entraîneur 1 ».

Programme de compétitions :

- participation des jeunes en initiation au Trophée Champardennais
- constitution d'une équipe « Hommes Arc à Poulies » sur les épreuves de DR (trophée Michel ADNET), voire sur les épreuves de DRE en fonction des disponibilités des archers.

Entraînement des compétiteurs :

- Le club envisage d'avoir recours aux prestations d'un entraîneur brevet d'état pour l'encadrement des compétiteurs. Prospect à réaliser pour mise en place dès que possible.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Maillots :

- Le club dispose de maillots blancs destinés aux débutants (jeunes notamment) et utilisables dans les compétitions de type trophée champardennais.
- Une tenue grise / manches bordeaux équipe les archers en compétition. L'acquisition d'un complément de maillots s'avère nécessaire faute de stock suffisant. Le budget prévisionnel d'acquisition des tenues a été prévu au budget 2016-2017 à hauteur de 2000 €.

Arbitrage :

Pour la 4^{ème} saison consécutive, le club des Archers Troyens ne dispose plus d'arbitre. En conséquence, en application des dispositions fédérales, le club se trouve dans l'incapacité d'organiser toute compétition pour la présente saison et jusqu'à ce qu'un membre du club débute une formation d'arbitre.

A la date de l'Assemblée Générale, Leslie AUGUSTYN et Benjamin MAI se sont portés volontaires pour entreprendre cette formation : en fonction des nouvelles modalités de formation définies par la FFTA (formation des formateurs), et publication des dates de formation par la responsable de l'arbitrage de l'Aube.

Questions diverses :

- 1) Foicy : absence de sanitaires à disposition hormis à la maison du gardien (environ 1 km de marche), difficultés d'accès (éloignement, problématique de la digue qui bloque l'accès par la rue latérale). La règle reste l'ouverture à la demande par le gardien (mais pas de présence en août) pour l'accessibilité en véhicule mais pas d'attribution de clés.
- 2) Accessibilité à la salle : après les travaux de réfection de la piste d'athlétisme, le site devrait être fermé par un portail pour éviter que la piste ne soit livrée à des usages inadaptés (motos,...). Dans quelles conditions, l'accès à la salle pourra-t-il être réalisé ? Par l'arrière de la salle comme actuellement en phase travaux ? La ville de Troyes communiquera prochainement les modalités d'accès à la salle.

Remises de badges :

Lors de l'AG, le président procède à la remise de badges aux archers présents en séance en fonction de leurs scores obtenus dans les différents types de compétitions, de leur type d'arc et de leur catégorie. Le président remettra les distinctions aux autres archers postérieurement à l'AG lors des séances d'entraînement :

- écussons FITA
- flèches pour la salle
- archers pour le Fédéral
- marçassins ou écureuils pour le Campagne
- marmots pour le Beursault.



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Elections au Conseil d'Administration :

Sortants : Jérôme BRIERRE, Michel DUPREY, sortants en 2016-2017 en application des statuts.

Candidature : Jérôme BRIERRE – Michel DUPREY

L'Assemblée Générale procède à l'élection de Jérôme BRIERRE et Michel DUPREY par 11 voix pour, 0 abstentions et 0 contre.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunit et procède à la désignation des membres du bureau :

Président : J. BRIERRE

Vice Président : M. DUPREY

Secrétaire : P. LARUE

Trésorier : F. KIRCHHEIM

Le Président

Jérôme BRIERRE

Le Secrétaire

Philippe LARUE



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°1 : Rapport moral 2015-2016 du Président

Bonjour,

Bienvenue à tous à cette assemblée générale pour la saison 2015/2016.

Je remercie les présents d'avoir fait le déplacement.

Le club connaît depuis plusieurs années un fort renouvellement qui je pense est à l'image de la société de consommation que nous vivons à l'heure actuelle.

Je souhaite que la formation d'arbitre de Benjamin MAI et Leslie AUGUSTYN démarre rapidement malgré les récentes modifications des règles de formations. Je leur souhaite également de réussir l'examen final.

Je félicite une nouvelle fois Serge MARCHAND pour la médaille de bronze qu'il a obtenue aux championnats de France Beursault, belle revanche après la 4^e place au FITA.

Pour finir, je remercie le conseil général et plus particulièrement la ville de TROYES pour leurs aides financières et pour les infrastructures troyennes mises à notre disposition.



Annexe n°2 : Résultats sportifs

Championnat départemental en salle

- Minime Femme : Vanessa KIRCHHEIM 1^{ère}
- Cadet Homme : Benjamin MAI 3^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 1^{ère}
- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 1^{er}
- Senior Femme : Leslie AUGUSTYN 2^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 2^e
Sébastien LEOST 7^e
Steven LEMETTAIS 13^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 1^{er}
- Vétéran Homme arc à poulies :
Thierry LANGE 1^{er}
Jean Sébastien REGNIER 2^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de ligue en salle

- Minime Femme: Vanessa KIRCHHEIM 6^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 3^e
- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 4^e
- Senior Femme : Leslie AUGUSTYN 13^e
- Senior Homme : Sébastien LEOST 12^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 5^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Thierry LANGE 4^e
Jean Sébastien REGNIER 6^e
Michel DUPREY 8^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat départemental FITA

- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 3^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Championnat de ligue FITA

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 5^e

Championnat de France FITA

- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 4^e

Championnat départemental Fédéral

- Vétéran Homme arc à poulies :
Jean Sébastien REGNIER 2^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 2^e

Championnat de ligue Fédéral

- Benjamin homme : Mathis PEMJEAN 2^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 3^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 1^{er}
Sébastien LEOST 7^e
Steven LEMETTAIS 18^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 7^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Thierry LANGE 4^e
Michel DUPREY 6^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de France Fédéral

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 32^e

Championnat départemental campagne

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 1^{er}



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Championnat France campagne

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 23^e

Championnat départemental Beursault

- Cadet Homme : Benjamin MAI 2^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 1^{ère}
- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 1^{er}
- Senior Homme : Steven LEMETTAIS 5^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de ligue Beursault

- Cadet Homme : Benjamin MAI 6^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 1^{ère}
- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 1^{er}
- Senior Homme : Steven LEMETTAIS 10^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de France Beursault

- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 3^e

DR, trophée Michel Adnet

L'équipe poulies Hommes termine 8^e en salle et a participé au fédéral
L'équipe classique Hommes a participé au fédéral

Challenge du Comité de l'Aube (à la date de l'AG)

- Jeunes : Archers Troyens 4^e
- Adultes poulies : Archers Troyens 3^e
- Adultes classiques : Archers Troyens 5^e
- Débutants : pas de participations pour les archers troyens



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Classement national salle

- Benjamin Homme : Mathis PEMJEAN 178^e
- Minime Femme : Jade BRELET 179^e
Vanessa KIRCHHEIM 316^e
Cassandra PETITJEAN 471^e
- Cadet Homme : Benjamin MAI 430^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 155^e
- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 76^e
- Senior Femme : Leslie Augustyn 275^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 175^e
Sébastien LEOST 1029^e
Julien GAVOTTE 1140^e
Steven LEMETTAIS 1356^e
Marcel Paul BRELET 2107^e
Frédéric KIRCHHEIM 2146^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 170^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Jean Sébastien REGNIER 61^e
Thierry LANGE 89^e
Michel DUPREY 437^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 28^e

Il y a eu 124 participations à une compétition salle.

Classement national FITA

- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 160^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 1017^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Thierry LANGE 287^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 16^e

Il y a eu 10 participations à une compétition FITA.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Classement national Fédéral

- Benjamin Homme : Mathis PEMJEAN 216^e
- Minime Femme : Vanessa KIRCHHEIM 197^e
- Junior Femme : Pauline TRAFIKANT 63^e
- Junior Homme : Maxime RICORDEAU 122^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 31^e
Sébastien LEOST 258^e
Steven LEMETTAIS 443^e
Julien GAVOTTE 1279^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 120^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Thierry LANGE 50^e
Jean Sébastien REGNIER 128^e
Michel DUPREY 318^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 18^e

Il y a eu 47 participations à une compétition Fédéral.

Classement national campagne

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 49^e

Il y a eu 4 participations à une compétition campagne.

Beursault

Il y a eu 12 participations à une compétition Beursault.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°3 : Tarifs des cotisations 2016-2017



Les archers troyens

TARIFS DES LICENCES 2016/2017

Types de licences	Part fédérale		Part régionale	Part départementale	Part club	Total (**)
	Hors assurance	Part assurance				
Adultes						
Compétition	41,75 €	0,25 €	20,00 €	13,00 €	34,00 €	109,00 €
Club	33,75 €	0,25 €	18,00 €	10,00 €	34,00 €	96,00 €
Sans pratique	28,75 €	0,25 €	16,00 €	9,00 €	0,00 €	54,00 €
Jeunes	24,75 €	0,25 €	10,00 €	7,00 €	34,00 €	76,00 €
Poussins	15,75 €	0,25 €	7,00 €	5,00 €	34,00 €	62,00 €
F.F.H*	15,75 €	0,25 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	34,00 €
F.F.S.A	15,75 €	0,25 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	54,00 €
UNSS	15,75 €	0,25 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	54,00 €
FFSU	15,75 €	0,25 €	2,00 €	2,00 €	34,00 €	54,00 €
Découverte (à partir 1/03)	16,75 €	0,25 €	3,00 €	2,00 €	17,00 €	39,00 €

* parts fédérale, régionale et départementale prises en charge par la F.F.H.

** Remise de 10% à partir de 2 membres inscrits d'une même famille

Droit d'entrée (**)	40,00 €
L'année, adulte	50,00 €
1 saison int ou ext	25,00 €
L'année, jeune (de P à C)	25,00 €
Frais de matériel	25,00 €
Location pour arc de prêt	50,00 €
Abonnement à la revue fédérale TIR A L'ARC	
1 ans	22 €
2 ans (à souscrire uniquement auprès de la FFTA)	40 €



LES ARCHERS TROYENS

1ère Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°4 : Bilan financier saison 2015-2016

CHARGES	RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS	PRODUITS	RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
60-A achats		70- Vente de produits finis, prestations de services	
601000 -licence	3 034,00 €	706000-Prestations de service, initiations	229,50 €
606300 -Fourniture matériel archerie	1 091,09 €	707000-licences	4 592,70 €
606310- Petit équipement	196,12 €	707100-Licences Découvertes	156,00 €
606320-Achats FFTA, badges, flèches de progressions	673,50 €	707200-Droits d'entrée	880,00 €
606330-Vêtements club	0,00 €	707300-Frais d'entretiens	450,00 €
606400-Fournitures administratives	0,00 €	707400-Locations arcs	350,00 €
606800-Achats alimentaires concours	0,00 €	707500-Droits de tirs	125,00 €
603100-Trops perçus licences	54,00 €	708000-Produits, inscriptions concours	0,00 €
		708800-Autres produits, buvettes concours	0,00 €
61-Services extérieurs		74-Subventions d'exploitation:	
611000-Inscription championnats	539,00 €	741200- Subvention Conseil Général	500,00 €
611100-Frais liés à l'organisation d'un concours	0,00 €	741201- Subvention VILLE DE TROYES	500,00 €
611200-Frais liés aux déplacements concours	802,24 €		
611300-Frais liés à des formations (dont arbitrage)	34,60 €	75-Autres produits de gestion courante	
613200-Services administratifs	30,00 €	754000-Vente flèches de progressions	138,00 €
616000-Primes d'assurance	289,74 €	754010-Vente passeports	7,00 €
		758000-Produit, matériel	327,65 €
62-Autres services extérieurs		758010-Produits, vêtements clubs	70,00 €
625000-Déplacements missions	0,00 €		
625700-Réceptions	111,31 €	76-Produits financiers	
626000-Frais postaux	0,00 €	768000-Autres produits financiers	40,55 €
627000-Services bancaires et assimilés	0,69 €		
TOTAL CHARGES	6 856,29 €	TOTAL PRODUITS	8 366,40 €
		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	
86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature	
862000-Mise à disposition gratuite de prestations	160,00 €	875000-Dois en nature	160,00 €
TOTAL CHARGES	7 016,29 €	TOTAL PRODUITS	8 526,40 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 510,11 €	Livret A Crédit Agricole	31/08/2016
		Caisse, espèces	7 314,93 €
		Compte Chèque Crédit Agricole	62,00 €
		Total	438,39 €
			7 815,32 €



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°5 : Rapport des vérificateurs aux comptes 2015-2016

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2015/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de vérificateurs aux comptes qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de l'association « Les archers troyens », clos le 31 août 2016 et ayant débuté le 1^{er} septembre 2015.

Nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2015/2016 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

A Troyes, le 14 octobre 2016

Les vérificateurs des comptes

Regnier Jean Sébastien

Brejet Marcel-Paul



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°6 : Budget prévisionnel saison 2016-2017

		Prévisionnel 2016/2017	
CHARGES	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR	PRODUITS	PREVISIONNEL DE L'EXERCICE A VENIR
60-Achats			
601000 -licence	3 700,00 €	70- Vente de produits finis, prestations de services	
606300 -Fourniture matériel archerie	1 300,00 €	706000-Prestations de service, initiations	285,00 €
606310- Petit équipement	400,00 €	707000-licences	5 000,00 €
606330-Vêtements club	2 000,00 €	707100-Licences Découvertes	160,00 €
606400-Fournitures administratives	50,00 €	707200-Droits d'entrée	880,00 €
606800-Achats alimentaires concours	150,00 €	707300-Frais d'entretiens	450,00 €
		707400-Locations arcs	400,00 €
		707500-Droits de tirs	125,00 €
61-Services extérieurs			
611000-Inscription championnats	550,00 €	708000-Produits, inscriptions concours	200,00 €
611100-Frais liés à l'organisation d'un concours	100,00 €	708800-Autres produits, buvettes concours	150,00 €
611200-Frais liés aux déplacements concours	1 100,00 €		
611300-Frais liés à des formations (dont arbitrage)	355,00 €	74-Subventions d'exploitation:	
616000-Primes d'assurance	300,00 €	741200- Subvention Conseil Général	900,00 €
		741201- Subvention VILLE DE TROYES	900,00 €
62-Autres services extérieurs			
625000-Déplacements missions	50,00 €	75-Autres produits de gestion courante	
625700-Réceptions	120,00 €	754000-Vente flèches de progressions	150,00 €
626000-Frais postaux	50,00 €	754010-Vente passeports	10,00 €
627000-Services bancaires et assimilés	25,00 €	758000-Produit, matériel	300,00 €
		758010-Produits, vêtements clubs	300,00 €
TOTAL CHARGES	10 250,00 €	76-Produits financiers	
		768000-Autres produits financiers	40,00 €
		TOTAL PRODUITS	10 250,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86-Emplois des contributions volontaires en nature		87-Contributions volontaires en nature	
862000-Mise à disposition gratuite de prestations	300,00 €	875000-Dons en nature	300,00 €
TOTAL CHARGES	10 550,00 €	TOTAL PRODUITS	10 550,00 €

